Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Synd. intercomm. Diek/Ett-CHNord,
ayant son siège social à l'adresse 27 avenue de la gare
L-9233 Diekirch,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro
(à biffer si non applicable), représentée par Nico Hertz, président,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Hertz Nico	Nom:	
Fonction:	Président	Fonction:	
Date:	19.07.2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture